



**Le Maire,
le Conseil
Municipal
et
le personnel
communal
vous souhaitent
une
très bonne
année 2013**

Dans ce numéro

- Les vœux
- Délibérations et travaux
- Urbanisme
- Infos diverses
- Fêtes de Noël
- Sainte-Agathe
- Etat Civil



La Gazette de Monteynard

Le mot du Maire aux Monteynardons

« Bon vivre à Monteynard », tel est le slogan de l'équipe que je dirige depuis quatre mandats en temps que Maire et je pense qu'aujourd'hui encore il fait bon vivre à Monteynard.

J'ai eu à affronter plusieurs difficultés économiques au niveau national mais la crise qui touche si durement notre pays actuellement m'amène à proposer une politique différente qui consiste à réduire certaines charges de fonctionnement pour ne pas augmenter les dépenses des contribuables de la Commune.

Pour ce faire et pour la 3^{ème} année consécutive, je proposerai à mon équipe de n'augmenter en 2013 aucun produit communal : eau, ramassage des ordures ménagères, cantine et garderies, transport scolaire et taxes d'habitation et foncières (bâti et non bâti).

Je souhaite ainsi, au nom du Conseil Municipal, pouvoir contribuer à permettre à tous de mieux appréhender cette nouvelle année qui nous l'espérons vous apportera santé et bonheur.

Daniel ARNAUD
Maire

Délibérations et travaux

Renouvellement du C.D.D.R.A et du P.S.A.D.E.R

Le Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes Alpes Sud Isère (CDDRA) et le Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural (PSADER) 2012-2018 ont été validés par le comité de pilotage et doivent être approuvés par l'ensemble des communes du Sud Isère.

Ils s'articulent autour de 3 axes :

- dynamiser le développement des économies locales pour des emplois non précaires
- encourager un développement harmonieux pour un cadre de vie de qualité
- renforcer les solidarités territoriales et le vivre-ensemble.

Le Conseil Municipal approuve les contrats mis en place pour 2012-2018.

Mise en œuvre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)

Conformément à la législation en vigueur, le Préfet propose un projet de périmètre de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale issu de la fusion des Commu-

nautés de Communes du Pays de Corps (CCPC), de la Matheysine (CCM), des Vallées du Valbonnais (2C2V) avec extension au territoire des dix communes non communautaires (CNC) dont Monteynard.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le périmètre proposé.

Il reste à définir les compétences et les modalités de fonctionnement de cette nouvelle structure qui feront l'objet de réunions de travail et de réflexion.

Mise en place de la Participation pour Assainissement Collectif (PAC)

La Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE) a été supprimée au 1^{er} juillet 2012 pour être remplacée par la Participation pour Assainissement Collectif (PAC).

Contrairement à la PRE qui ne concernait que les constructions neuves (1.500 € pour la Commune), la PAC doit, selon la législation, être instaurée aussi pour les constructions existantes qui se raccorderont à la station d'épuration.

Le Conseil Municipal décide de fixer le montant de la P.A.C. à 1.500 € pour les constructions neuves et 50 € pour les constructions existantes.



Création des réseaux de raccordement à la station d'épuration

Le Conseil Municipal décide de lancer en 2013 une première tranche de travaux qui consiste à raccorder l'ensemble du hameau de « la Ville » et de créer le réseau de transit de la Ville jusqu'aux Blais.

Les travaux correspondants s'élèvent à environ 400.000 € (hors travaux de viabilisation du futur lotissement au lieu-dit « le Champa ») et devraient être subventionnés à hauteur de 50 %.

Le Conseil Municipal décide de lancer l'appel d'offres dès que la Commune sera en possession de l'ensemble des conventions de passage acceptées des propriétaires concernés.

Le résultat de la consultation permettra aussi de définir un plan de financement et de connaître à ce moment-là le montant définitif des subventions du Conseil Général puisque l'on connaît aujourd'hui celles de l'Agence de l'Eau (96.753 €).

Chantier PRODEPARE 2013

Le Conseil Municipal accepte de renouveler un chantier PRODEPARE (**PRO**gramme **DEPAR**temental d'insertion par l'**En**vironnement) pour 2013 à concurrence de 15 journées à 570 € afin de poursuivre les opérations de débroussaillage et d'enlèvement des rémanents en bordure de la route forestière à partir des Jeannots jusqu'aux Blais.

Renouvellement du bail de location du logement communal situé à « la Ville »

Le Conseil Municipal accepte de renouveler le bail de location du logement de la Ville pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} décembre 2012.

Remplacement du sol souple de la salle polyvalente

Le Conseil Municipal accepte le devis des travaux de remplacement du sol souple à la salle polyvalente pour un montant TTC de 8.700 € qui seront réalisés en février 2013 pendant les vacances scolaires et inscrits au budget 2013.

Urbanisme

Avis

Avis favorable à M. Simion Jean-Michel, domicilié chemin de la Cime pour la réfection de toiture du garage, l'aménagement d'un mur de soutènement, d'un escalier d'accès au jardin et la construction d'un réservoir d'eau de pluie de 3 m³.

Permanences de l'architecte conseiller pour le 1^{er} trimestre 2013 (3^{ème} vendredi du mois de 15h à 18h)

- ◆ 18 janvier,
- ◆ 15 février,
- ◆ 15 mars.

Les rendez-vous sont pris auprès du secrétariat de Mairie.

Infos diverses

Equipe spécialisée Alzheimer à domicile

Suite au plan Alzheimer 2008-2012, une équipe spécialisée s'est créée et peut intervenir sur notre commune.

Elle s'adresse aux personnes dès l'annonce du diagnostic de la maladie ou apparentée à un stade débutant ou modéré.

Cette intervention se fait sur prescription médicale et fait l'objet d'une prise en charge à 100 %.

Des séances de réadaptation et d'accompagnement sont proposées pour faciliter la vie quotidienne et mieux vivre avec les pertes de mémoire.

Pour tout renseignement, contacter :

Equipe Spécialisée Alzheimer
Croix de la Vue
Allée du Lavoir
38560 Basse Jarrie
Tél. 04.76.68.65.34.

Tour de France 2015

Le Maire de La Mure a saisi les instances organisatrices du Tour de France pour faire acte de candidature pour l'édition 2015 qui marquera le centenaire de la Route Napoléon.

Autorisation de sortie du territoire des enfants mineurs

Les autorisations de sortie de territoire pour les enfants mineurs sont supprimées **à compter du 1^{er} janvier 2013**.

En conséquence, un mineur français pourra franchir les frontières sans cette autorisation à condition d'être muni de son seul passeport ou de sa seule carte d'identité en cours de validité.

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser le mois ou le trimestre qui suit leur 16^{ème} anniversaire.

Se présenter en Mairie muni(e) du livret de famille.

Site internet

Nous rappelons que le site officiel de la Mairie est en ligne : **monteynard.fr**

Vous trouverez toutes les informations de la vie municipale et associative mais aussi les adresses pour toutes vos démarches administratives.

Fermeture de la Mairie

En raison des fêtes de fin d'année, la Mairie sera fermée les 27, 28 décembre 2012 et les 3 et 4 janvier 2013.

Inscriptions à la cantine et aux garderies

Attention, les inscriptions pour la semaine de la rentrée de janvier 2013 doivent impérativement avoir lieu avant le 2 janvier 2013, date limitée imposée par le traiteur.

Les bulletins d'inscription accompagnés du règlement correspondant peuvent être mis dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Défiibrillateur

La mairie a fait l'acquisition d'un défiibrillateur cardiaque, il est placé à droite de l'entrée de la Mairie dans une armoire vitrée et il est accessible 24h/24h.

Toutes les informations sur le défiibrillateur, emplacement, mode d'emploi, vidéos, sont disponibles sur le site web de la Mairie dans la rubrique [Vie pratique](#) » Défiibrillateur.



Population 2013

Nous recevons le chiffre officiel de la population légale en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2013 qui s'élève à 489.

Moloks

Nous rappelons que les moloks sont répartis dans chaque hameau du village et contribuent à une meilleure gestion des ordures ménagères en réduisant le coût de la collecte, permet-

tant ainsi de compenser les augmentations appliquées par les usines de traitement.

Consignes d'utilisation à respecter :

- Sac poubelle obligatoire
- Penser à pousser le sac au fond du molok afin de ne pas obstruer l'entrée à l'ouverture du couvercle

Pour le tri sélectif, les moloks sont disponibles à la salle polyvalente et sur le parking de la Ville.

- Conteneur jaune : emballages plastique vides, boîtes de conserve, cartons...
- Conteneur **bleu** : papiers, journaux, annuaires, magazines, prospectus...
- Conteneur **vert** (à verre) : bouteilles de vin, de jus de fruits, pots de confiture, bocaux... sans les bouchons et les couvercles.

Plus d'informations sur le site web de la Mairie dans la rubrique [Environnement](#) » [Déchets](#).



Fête de Noël de l'école

Une fête pour les enfants à nouveau grandement réussie. Beaucoup de monde, le spectacle, « Reviens Père Fouettard », assuré par Sylvie PARRA avec beaucoup de suspenses a été très apprécié des petits comme des grands

Les chants interprétés par les enfants ont été fortement appréciés du public par leur grande qualité, félicitations à Carine Porciero et Hervé Gagliardini pour leur accompagnement à la flûte et au piano sans oublier Angeline MERE intervenant de musique.

Le Père Noël a remis à tous les enfants un livre par l'intermédiaire du Sou des Ecoles et la Municipalité a offert l'apéritif dînatoire et le goûter des enfants.

Un coup de chapeau à l'équipe du Sou des Ecoles, organisateur.





Le Noël de anciens



C'est au restaurant « la Grange à Sel » au Bourget-du-Lac en Savoie que les membres du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) ont invité les personnes âgées de plus de 65 ans.

Un car avait été réservé pour l'occasion permettant ainsi aux convives de partager et d'apprécier chaque instant de cette journée d'automne où menu gastronomique, ambiance chaleureuse et conviviale étaient au rendez-vous, agrémentée cette année d'une promenade sur le port d'Aix-les-Bains.

Un nouveau coup de chapeau à Raymond Blanco qui accompagné de Ginette Solesio, ont animé ce moment festif en fredonnant quelques chansons populaires au grand plaisir des convives.

Un peu plus de 50 % ont répondu favorablement à l'invitation, les personnes qui n'ont pas souhaité s'associer à cette journée se verront remettre un bon d'achat de Noël d'une valeur de 30,50 €.

Une pensée également aux doyens de notre village, à Anna Guillot, 99 ans et à Robert Turc, 90 ans.



Sainte-Agathe le 3 février 2013

(communiqué des organisatrices)

Venez nombreuses au repas de la Sainte-Agathe

organisé par Emma et Momo.

Ambiance assurée.

Lieu: Restaurant « L'ELYSEE » - 27 Rue Nicolas Chorier - 38000 GRENOBLE

Menu tout compris (apéritif - café - vin) : 25 euros

Réponse impérative avant le 16 janvier 2013,

auprès d'Emma 06 64 96 87 81 et de Momo 06 03 54 00 40



Etat Civil

Mariage

Félicitations à **Olivier MARTINET** et **Maud BRINGER** qui se sont unis le 27 octobre 2012.



Naissance

Margaux GUILLERM née le 30 octobre 2012 à Echirolles



Bienvenue

Bienvenue à la famille BOCQUEREL nouvellement installée rue des Blais.

Pour les inscriptions sur la liste électorale, se présenter en Mairie jusqu'au 31/12/2012 muni(e) d'une pièce d'identité.